N°111 Mars - Avril 2014

La Tour en bref

Lettre périodique d'information de la commune de La Tour de Salvagny

La mairie de La Tour de Salvagny, version 2014 !

Napoléon croqué par nos écoliers

Édito

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Vous allez être amenés à exprimer votre choix de vie lors des élections municipales des 23 et 30 mars prochains, puis le 25 mai pour les élections européennes.
Cette démarche individuelle et personnelle est le plus beau geste de la démocratie.

Contrairement au dernier scrutin, vous voterez à ces élections municipales en faveur d'une liste dans sa totalité, sans possibilité de la modifier. A cette occasion, vous élirez également votre conseiller communautaire.

Rappelons que le droit de vote est un droit fondamental, pilier de la démocratie, qui vous permet d'exprimer votre citoyenneté et de choisir votre destin.
N'oublions pas que ce droit de vote a été durement acquis en 1848 au prix d'une révolution et que les femmes ont dû attendre 1944 pour pouvoir jouir de ce même droit.

Etre maître de son destin par son vote est un engagement fort dont il faut se prévaloir. N'oubliez pas de le faire pour que votre voix compte !

Le Maire

Etat civil 3

Comptes 2013 5

Infos jobs pour les jeunes 6

Un nouveau chef à la Rotonde 11

A LA UNE

Elections municipales : du nouveau !

Les élections municipales se dérouleront :

les dimanches 23 et 30 mars 2014

Attention, le mode de scrutin change dans notre commune !

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire, comme lors des élections municipales de 2008, mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. **Le report ou la suppression d'un nom entraînera automatiquement la nullité du bulletin de vote.** Vous votez donc en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Vous élirez également votre conseiller communautaire (candidat et remplaçant). Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pourrez ni séparer, ni modifier.

Lors de ces élections, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Cette personne votera par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne sur www.service-public.fr

Travaux et aménagements

La SNCF et le Conseil général ont terminé les travaux d'élargissement du passage à niveau et de sécurisation des piétons

Allée du Lac, des barrières sécurisent les piétons et cyclos

Les associations bénéficient d'un accès dédié au Point Rencontre

Rue des Granges, 3 arbres malades et 1 menaçant la sécurité des piétons ont été abattus. 4 nouvelles plantations dans la commune viendront compenser cette opération.

Le nouvel espace rénové du Point Rencontre accueillera très prochainement les associations.

Le Patriote
CANOL
TRIBUNE DE LYON
A la commune de
LA TOUR DE SALVAGNY
est décerné pour les années 2008 à 2012
LE PRIX DE LA MEILLEURE GESTION
des communes du Rhône
Le 30 janvier 2014

L'Association de contribuables CANOL a décerné le Prix de la meilleure gestion des communes du Rhône à La Tour de Salvagny

Vœux aux Tourellois

Près de 300 Tourellois ont assisté à la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal, le 10 janvier dernier. Comme chaque année, les élus ont tenu à remercier des figures locales pour leur engagement au service de La Tour de Salvagny. Henri Jandard, Ferdinand Boulot, Jean-Claude et Marie-Thérèse Morel ont reçu avec une certaine émotion des honneurs bien mérités.

Recensement

Au 1er janvier 2014, la commune de La Tour de Salvagny recense **3 779 habitants** (population municipale) soit une augmentation inférieure à 1,8% par an entre 2006 et 2011.

Logements sociaux

Le dernier inventaire du 1er janvier 2013, communiqué fin décembre, faisait état de 160 logements sociaux, ce qui représente un taux supérieur à 9,50%.

Eau : ce qui va changer

Depuis le 1er janvier 2012, les abonnés tourellois bénéficient des tarifs du Grand Lyon pour l'eau et l'assainissement. A partir du 2 février 2015, une baisse des tarifs de 23,9% sur la part « eau potable » diminuera la facture des tourellois, comme celle des Grands Lyonnais. Le SIEVA restera l'exploitant de La Tour de Salvagny, tandis que VEOLIA sera le prestataire de 54 communes du Grand Lyon, dans le cadre de la procédure de délégation de service public de l'eau, d'une durée de 8 ans.

Etat civil 2013

- Anthony Benittah et Anne-Sophie Gallay, le 2 février
- Keevin Chassignol et Odile Terrasse, le 20 avril
- Julien Rumé et Marie-France Prazères, le 11 mai
- Romain Mallen et Agnès Sabini, le 15 juin
- Guillaume Lavaure et Chloé Fourignon, le 29 juin
- Nicolas Naudot et Maryline Malbouyres, le 29 juin
- François Descamps et Delphine Rendu, le 22 juin
- Grégory Peignoux et Bérengère Villey-Desmeserets, le 20 juillet
- Fabien Tissier et Pauline Gruet, le 17 août
- Guillaume Poncet et Cintia Da Silva, le 21 septembre

- Raphaël Guimbeski, né le 3 février
- Eva Co Minh, née le 7 février
- Yanis Mairi, né le 19 février
- Noélie Lavis, née le 6 mars
- Meliss Solmaz, née le 13 avril
- Lucia Monneron-Moneger, née le 23 avril
- Mayron Combet-Cormon, né le 2 mai
- Baptiste Rouvillain, né le 12 mai
- Auriane Giraud, née le 20 mai
- Emile Jourdan, né le 1er juin
- Lise Guillon, née le 18 juin
- Mylan Boinon, né le 13 juillet
- Axel Morizot, né le 4 août
- Jennah Phaëton, née le 13 août
- Nina Patelli, née le 6 septembre
- Maxime Raphaël, né le 15 septembre
- Léo Couble, né le 18 septembre
- Lola Porte, née le 24 septembre
- Maël Oliveira-Personnaz, né le 25 septembre
- Romain Abrouk, né le 25 octobre
- Nolwenn Lagouy, née le 27 octobre
- Lily Carmona-Guillot, née le 6 novembre
- Iris Furer-Perrussel, née le 9 novembre
- Louise Berthier-Muzelle, née le 20 novembre
- Loïc Savéan, né le 21 novembre
- Lou Mathias, née le 27 novembre
- Arthur Raynaud, né le 3 décembre

- Mario Marcello, décédé le 5 février
- Michel Clerc, décédé le 3 mars
- Robert Marée, décédé le 4 mars
- Jean Delattre, décédé le 18 mars
- Maurice Fettu, décédé le 30 mars
- Jean-Louis Dufournel, décédé le 9 avril
- Robert Cécillon, décédé le 6 juin
- Jean Simon, décédé le 9 juin
- Charles Charalambos, décédé le 11 juin
- Chantal Renard, née Chéné, décédée le 1er juillet
- Jean-Claude Bury, décédé le 17 juillet
- Gaston Sauvanaud, décédé le 21 juillet
- Georges Comerro, décédé le 25 juillet
- Madeleine Jandard, née Chambard, décédée le 10 août
- Jacques Mouzet, décédé le 26 août
- Josiane Laurent, née Rivoire, décédée le 31 août
- Gérard Tardy, décédé le 7 septembre
- Philippe Dulac, le 20 septembre
- Odette Gauthier, née Brétaire, décédée le 16 octobre
- Max Tabouret, décédé le 21 octobre
- Françoise Foray, née Barruet, décédée le 22 octobre
- Marc Gelin, décédé le 23 octobre
- Virginie Prost, née Debeaune, décédée le 29 octobre
- Micheline Préher, née Piégay, décédé le 9 novembre
- Jacques Bottino, décédé le 17 novembre

Retour progressif du tram-train

A l'arrêt depuis le 3 décembre dernier, le tram-train de l'Ouest-Lyonnais vient d'obtenir l'autorisation officielle de remise en circulation, suivant le calendrier fourni par Alstom.
Ligne Sain-Bel / Lyon :

- **Jusqu'au 16 mars :** la fiche horaire est consultable sur www.salvagny.org
- **Du 17 mars au 6 avril :** retour du tram-train toutes les 1/2 heures.
- **À partir du 7 avril :** retour du tram-train tous les 1/4 heures en heure de pointe.

Liaison A89-A6

Suite à l'enquête publique, terminée le 20 décembre 2013, le Commissaire enquêteur (seul sur cette enquête, alors qu'ils étaient trois en 2008 !) a rendu le 19 février un avis favorable au projet, considérant que « les inconvénients liés au projet n'excèdent pas les avantages ».
Mais pour qui ?
Durant ces derniers mois, les maires de La Tour de Salvagny, de Dardilly, de Lissieu et de Limonest ont exprimé ensemble leur indignation face à la pression exercée.
En effet, le Préfet affirmait, dans l'édition du Progrès du 14/01/14 que « La DUP serait signée dans les plus brefs délais » et parallèlement, l'Etat signait avec Eiffage (propriétaire des APRR) le contrat de plan 2014-2018 sur les infrastructures, dont fait partie le projet de liaison autoroutière A89-A6 (décret du 26 janvier 2014).
Dès le 3 février 2014, les DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) étaient déposées en mairie pour réaliser des travaux autoroutiers, à compter du 3 mars 2014 et ce, pour une durée de 900 jours !
Le Conseil d'Etat validera-t-il ce projet refusé par toutes les collectivités (communes, Conseil général et Grand Lyon) et par les habitants ? Acceptera-t-il que les processus démocratiques ne soient pas respectés ?

Liaison RN7/RD30

La **1ère phase** des travaux, du carrefour A89/RN7 à Lentilly à la ZA du Charpenay, s'est achevée fin 2013. En février dernier, la Maison du Rhône de l'Arbresle a présenté aux élus les plans de la **2e phase** qui prévoient :

- un aménagement urbain sur la section « entrée rue de Paris/rue des Gravelines ». En rive droite, création d'une voie en mode doux et aménagement d'environ 66 places de stationnement. En rive gauche, une voie de circulation piétonne en direction du centre-village.
- Un carrefour assurant la continuité de la liaison RN7/RD30 avec l'aménagement d'un carrefour en Y, raccordant la ZA du Charpenay à la RD30.
- Un aménagement non urbain de la voie RD30/ZA du Charpenay à Lentilly, avec la requalification de l'ex RN7 et la création d'une voie en mode doux.

Le 1er « coup de pioche » est annoncé pour cette année !

Vie municipale

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.salvagny.org

Conseil municipal du 27 février

- **Contribution financière au SIGERLy (Syndicat Intercommunal de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise) au titre de l'exercice 2014**
  Le Conseil a décidé de poursuivre la budgétisation de l'ensemble des dépenses afférentes aux compétences du SIGERLy pour un montant de 352 924,18 € TTC.
- Les **taux des taxes locales** pour l'année 2014 ont été reconduits à l'identique pour la 11e année consécutive :
  - ▷ Taxe d'habitation : 9,68%
  - ▷ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,10%
  - ▷ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,06%

  La Tour de Salvagny est l'une des deux communes dont les taux d'imposition locaux cumulés sont les moins élevés du Grand Lyon.
- **Subventions exceptionnelles**
  Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à :
  - ▷ l'**Association Sportive Automobile du Rhône** (1 500 €), dans le cadre de l'organisation du 66e Rallye de Lyon – Charbonnières-les-Bains qui fera une halte place de la Halle.
  - ▷ l'**Amicale des Classes en 4** pour financer les différentes manifestations qu'elle organise tout au long de l'année.
  - ▷ l'**Association Bibliothèque pour Tous** pour permettre de procéder au remplacement du poste de travail informatique (800 €).
- Afin de créer un espace d'accueil et des sanitaires pour le public, il convient de redistribuer les espaces intérieurs de la salle des sports. Le Conseil municipal a autorisé le Maire à déposer et à signer une déclaration préalable pour la modification des ouvertures dans le cadre du réaménagement du complexe sportif.
- La Tour de Salvagny fait partie des 4182 communes labellisées Villes et Villages Fleuris. Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris développe des outils pour accompagner ces communes dans leur démarche de labellisation et les appuyer dans leurs actions de promotion. Ce soutien semble nécessaire pour permettre à La Tour de Salvagny de poursuivre la labellisation de la commune, retenue pour pouvoir prétendre à la 2e fleur. Le Conseil municipal a voté l'adhésion à l'association Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Comptes administratifs 2013

Les axes majeurs

- Un budget qui aura permis de conforter la capacité d'investissement de la commune à 1,9 M€ dont 0,3 M€ à caractère exceptionnel.
- Des recettes de fonctionnement sans augmentation des taux communaux des impôts locaux.
- Des dépenses de fonctionnement impactées par les augmentations des coûts de l'énergie et les contributions nouvelles de l'Etat.
- Les dépenses d'investissement de l'exercice se sont élevées à la somme de 1,4 M€ sans recourir à l'emprunt.
- L'endettement de la commune a été maintenu à son **niveau 0**.
- Tous les projets en cours sont autofinancés.
- La réserve financière de fin d'exercice de la commune a été portée à 4 millions d'euros.

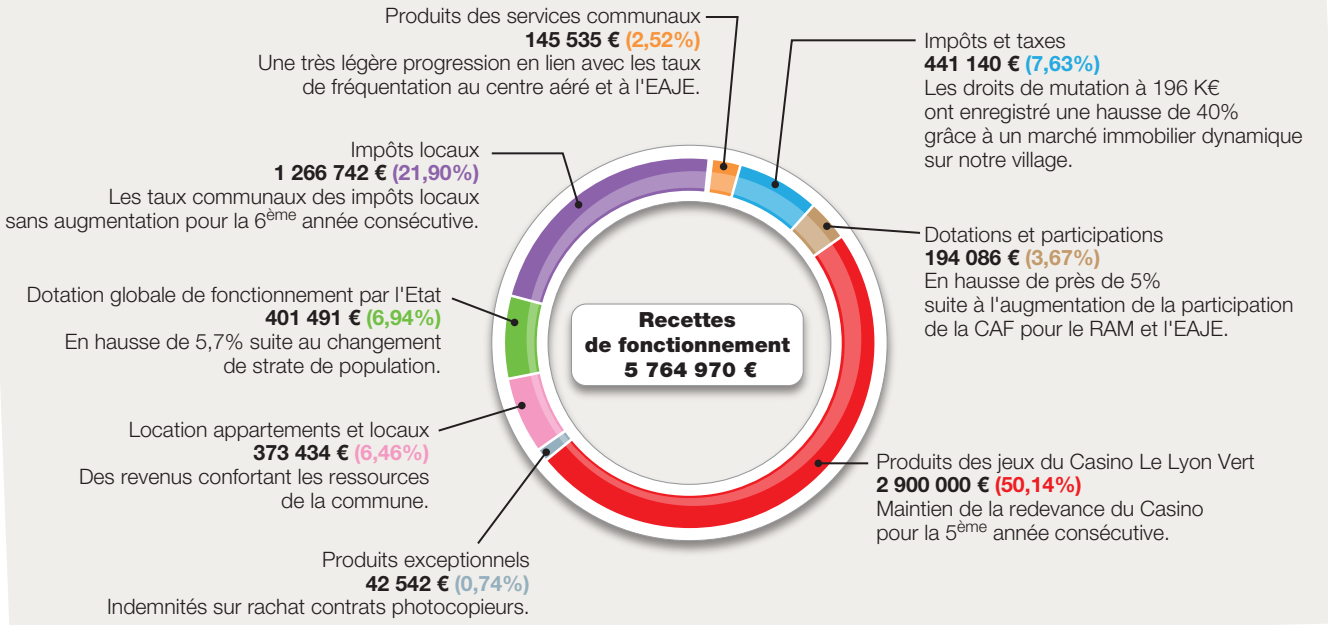
Recettes
de fonctionnement
5 764 970 €
Produits des services communaux
145 535 € (2,52%)
Une très légère progression en lien avec les taux de fréquentation au centre aéré et à l'EAJE.
Impôts et taxes
441 140 € (7,63%)
Les droits de mutation à 196 K€ ont enregistré une hausse de 40% grâce à un marché immobilier dynamique sur notre village.
Impôts locaux
1 266 742 € (21,90%)
Les taux communaux des impôts locaux sans augmentation pour la 6ème année consécutive.
Dotations et participations
194 086 € (3,67%)
En hausse de près de 5% suite à l'augmentation de la participation de la CAF pour le RAM et l'EAJE.
Dotation globale de fonctionnement par l'Etat
401 491 € (6,94%)
En hausse de 5,7% suite au changement de strate de population.
Location appartements et locaux
373 434 € (6,46%)
Des revenus confortant les ressources de la commune.
Produits des jeux du Casino Le Lyon Vert
2 900 000 € (50,14%)
Maintien de la redevance du Casino pour la 5ème année consécutive.
Produits exceptionnels
42 542 € (0,74%)
Indemnités sur rachat contrats photocopieurs.

Recettes de fonctionnement

- Des recettes en augmentation de 2,80% à périmètre constant.
- Des recettes bonifiées de 300 K€ par les redevances du Casino Le Lyon Vert, portant l'augmentation à 8%.
- Les taux des taxes des impôts locaux sont restés inchangés.

Dépenses de fonctionnement

- Des dépenses de fonctionnement impactées par l'augmentation du coût des énergies et par les contributions imposées par l'Etat (pénalités loi SRU, Fonds de compensation…).
- Une augmentation des dépenses de fonctionnement limitée à 1,5% à périmètre constant.
- Les charges de personnel sont parfaitement contenues à +0,5%.

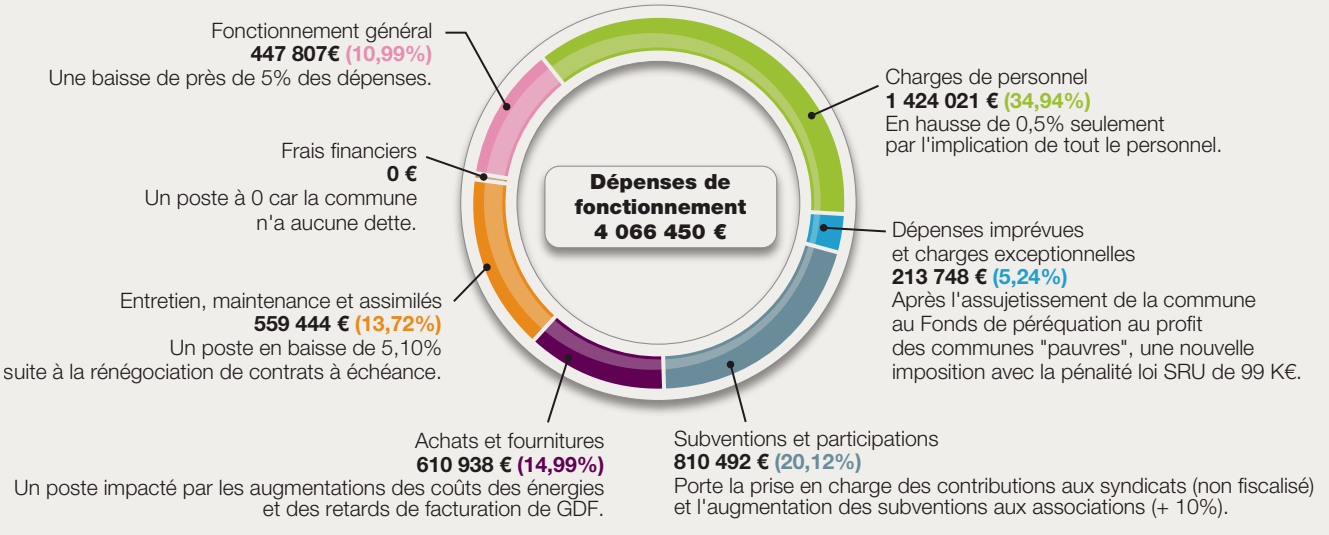
Dépenses de
fonctionnement
4 066 450 €
Fonctionnement général
447 807€ (10,99%)
Une baisse de près de 5% des dépenses.
Charges de personnel
1 424 021 € (34,94%)
En hausse de 0,5% seulement par l'implication de tout le personnel.
Frais financiers
0 €
Un poste à 0 car la commune n'a aucune dette.
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles
213 748 € (5,24%)
Après l'assujetissement de la commune au Fonds de péréquation au profit des communes "pauvres", une nouvelle imposition avec la pénalité loi SRU de 99 K€.
Entretien, maintenance et assimilés
559 444 € (13,72%)
Un poste en baisse de 5,10% suite à la rénégociation de contrats à échéance.
Achats et fournitures
610 938 € (14,99%)
Un poste impacté par les augmentations des coûts des énergies et des retards de facturation de GDF.
Subventions et participations
810 492 € (20,12%)
Porte la prise en charge des contributions aux syndicats (non fiscalisé) et l'augmentation des subventions aux associations (+ 10%).

Vacances de Printemps

Du samedi 26 avril au lundi 12 mai.

Rendez-vous du CME

conseil municipal d'enfants

Les prochaines séances du Conseil municipal d'Enfants se tiendront les **lundis 24 mars et 14 avril**, à 18h15 en salle du Conseil.
Séances publiques ouvertes à tous.

Centre aéré : pensez à cet été !

Pensez à inscrire dès à présent vos enfants au centre aéré de La Beffe pour les vacances d'été.
Les dossiers seront à retirer en mairie du lundi 5 mai au vendredi 30 mai.
Attention : le dépôt de dossier ne valide en aucun cas l'inscription. La confirmation vous sera envoyée par courrier courant juin.
Contact mairie : Marjorie Dessemon.

Stages multisports de printemps

Du 28 avril au 2 mai et du 5 au 9 mai (jours fériés exclus), le TAC organise des stages multisports : basket, foot, tennis.
Pour tout renseignement :

- Permanences au Point Rencontre, tous les mercredis de 14h à 15h30 au **04 78 19 40 35**
- Gérald Riera au **06 89 36 85 29**

Jobs d'été : un forum à ne pas manquer !

Trouver un job

L'édition 2014 du guide du CRIJ **"Trouver un job en Rhône-Alpes"** est en ligne.
Ce sont 48 pages de conseils précieux et d'adresses utiles qui vous aideront à décrocher votre emploi saisonnier, un CDD, voire un CDI.
Il est disponible dans tout le réseau Information Jeunesse ou consultable sur **www.crijrhonealpes.fr**

CRIJ Rhône-Alpes
66, cours Charlemagne, Lyon 2e
Tél. 04 72 77 00 66
Tram Ligne 1 - Arrêt Ste-Blandine

Organisation de la réforme des rythmes scolaires

La concertation est engagée

Depuis janvier 2013, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, les différents acteurs éducatifs mènent un travail de concertation : enseignants, ATSEM, représentants des parents d'élèves, Association du Restaurant d'Enfants et toutes les associations qui ont souhaité participer à cette réflexion. Les parents ont été sollicités à travers des rencontres ou des questionnaires.

Choix retenus

Les informations recueillies et les échanges menés lors de la concertation permettront de proposer l'organisation la plus satisfaisante possible pour les enfants.
Horaires de classe :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30/11h45 et 13h30/15h30
- mercredi : 8h30/11h30

Ce choix permet notamment de proposer une régularité des horaires du matin sur toute la semaine et de maintenir une pause méridienne adaptée au rythme des enfants.

Accueils périscolaires

Les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire seront accueillis de 7h45 le matin (tous les jours y compris le mercredi) à 18h00. Le mercredi, un service de restauration scolaire sera proposé par l'Association du Restaurant d'Enfants. Durant le temps périscolaire, des activités artistiques, culturelles et sportives seront organisées, sans toutefois en faire un temps d'apprentissage comparable aux heures de classe. De même, elles ne viendront en aucun cas se substituer aux activités proposées par les associations. Des temps de repos et des études surveillées permettant aux enfants de faire leurs devoirs seront également prévus.

Appel à projet : activités artistiques

Les prochains mois seront mis à profit pour organiser l'accueil périscolaire. Pour assurer ces différents temps d'encadrement, la Commune lance un appel à candidature auprès d'associations, de prestataires et de toute personne qualifiée pour proposer des activités de qualité, permettant aux enfants d'apprendre, de se divertir, de s'épanouir, de s'éveiller et d'expérimenter de nouvelles pratiques. Les projets devront être déposés en mairie avant le 31 mars 2014 et seront analysés par le Comité de Pilotage.

Journées Portes Ouvertes

Maisons Familiales du Rhône

Samedi 22 mars, les 11 MFR du Rhône vous feront découvrir l'ensemble des formations par alternance proposées de la 4e au BTS, soit plus de 60 diplômes ouvrant la voie vers 150 métiers.
De 9h à 17h, dans toutes les MFR à retrouver sur **www.rhone.mfr.fr**
Renseignements au **04 78 19 60 50.**

Lycée Blaise Pascal

Samedi 29 mars, de 9h à 12h, venez découvrir le **lycée Blaise Pascal**, à Charbonnières-les-Bains (2 avenue Bergeron).
Au programme, accueil et visite guidée, présentation du projet d'établissement, présentation de la classe de seconde, des différentes options et des projets éducatifs, mais également présentation du foyer socio-éducatif, de l'association sportive et des fédérations de parents d'élèves.
Contact **04 72 38 15 70**

Ecole ND des Charmilles

Samedi 12 avril, Portes Ouvertes à l'école Notre-Dame des Charmilles de 9h à 12h, suivies d'un moment de convivialité.
Rappel : les inscriptions (maternelle et élémentaire) sont en cours.
Informations auprès de Mme la Directrice au **04 78 48 03 93.**

Côté seniors

Service Seniors, mode d'emploi

Le Service Seniors est un service municipal qui propose :

- Le recensement des personnes fragiles et/ou isolées
- Des contacts téléphoniques réguliers et des visites à domicile à la demande
- Le repas mensuel des Sages Gourmets, pris au restaurant scolaire
- Des rencontres intergénérationnelles
- Une palette de prestataires de services ciblés pour faciliter votre quotidien
- Un service de taxi : service gratuit proposé par la commune afin de faciliter les déplacements dans la commune (marché, courses, visites médicales, Club des Anciens…).

Première inscription en mairie obligatoire. Par la suite, le contact est directement pris avec la société de taxi dont les coordonnées seront fournies par le Service Seniors lors de la 1ère inscription.

Jours de service :
Mardi et jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 18h pour les membres du Club des Anciens

Service Seniors,
votre interlocuteur privilégié
au 04 78 48 06 35

Repas des Seniors

Les 330 convives du Maire et du Conseil municipal ravis de se retrouver comme chaque année dans le cadre exceptionnel du Casino le Lyon Vert

Vos prochains rendez-vous

- **Lundi 17 mars,** rencontre intergénérationnelle au Relais Assistantes Maternelles (sur invitation).

- **Mercredi 19 mars,** grande collecte organisée par le Conseil des Anciens au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-abri : vêtements, chaussures, couvertures, vaisselle, jouets et petits objets décoratifs propres et en bon état ! Merci de déposer les affaires dans des **sacs plastiques fermés** et de penser à **bien protéger la vaisselle.**
De 8h30 à 10h30, place de la Halle.

Du Côté des associations

30ème Foire à la Trouvaille

La Foire à la Trouvaille a déjà 30 ans ! 30 ans que cette belle aventure, organisée aujourd'hui par l'association « Animation et Culture Tourelloise », permet d'apporter un appui non négligeable aux sorties scolaires. En effet, 15% des ventes sont reversés aux écoles de la commune pour financer les classes vertes.

Taper la balle aux beaux jours

La section tennis du TAC va aborder la mi-saison. Dans cette optique, elle vous propose des tarifs spécifiques, adaptés à cette période de l'année. Le TAC Tennis organise tous les dimanches matin, pour les membres du club, des tournois amicaux de double, vous permettant de jouer et de rencontrer de nouveaux partenaires/adversaires. Si vous êtes intéressés, contactez le **06 30 50 59 25**.
A noter la journée « portes ouvertes » réservée aux Tourellois, qui sera organisée au mois de juin afin de découvrir les futures installations et de prendre les adhésions pour la prochaine saison. La date précise vous sera communiquée dans la prochaine Tour en Bref.

Tennis couverts,
le chantier est en cours

La Halle des Arts

Le marché de la Halle des Arts, c'est découvrir des peintres et sculpteurs à travers leurs œuvres ou en les regardant travailler. Pour son unique rendez-vous annuel « au chaud », l'association a accueilli près de 200 visiteurs qui ont attribué le « Prix du public » à Laurence Cucciniello. Le Maire et le 1er adjoint ont remis à Jean-François Nigon le « Prix de la Municipalité », attribué par un groupe d'élus et de Tourellois.
Retrouvez les artistes le 3e dimanche de chaque mois sous la Halle, dès 9h30 !

ADMR « new look » !

C'est avec plaisir que l'ADMR vous accueille maintenant dans ses nouveaux locaux clairs et fonctionnels à côté du Point Rencontre, au 7 rue de l'Eglise. Outre les services à domicile de ménage, repassage, aide à la personne, accompagnement aux courses ou à vos rendez-vous, à La Tour et aussi à l'extérieur, l'ADMR vous propose en ces périodes de mauvais temps où il ne fait pas bon sortir, une livraison de repas à domicile. Les menus sont variés, équilibrés, peuvent être adaptés à votre régime et sont livrés tous les jours même le week-end. Vous pouvez aussi en profiter de façon ponctuelle quelques jours de la semaine seulement, et pour une courte durée si votre état de santé le nécessite.
Catherine Helmer au **04 78 48 40 19** vous donnera tous les renseignements.

Bicentenaire de la « Bataille de Limonest »

Le 20 mars 1814, la bataille de Limonest oppose près de 80 000 soldats : 56 000 Autrichiens alignés de La Tour de Salvagny à Anse et 25 000 Français disposés entre Couzon au Mont d'Or et Tassin.
Des pertes énormes (1 000 Français et 3 000 Autrichiens) et une défaite annoncée vaudront au Maréchal Augereau, commandant du corps d'armée posté à Lyon, d'être injustement accusé de laxisme, de défection et de trahison par Napoléon. Le Maréchal n'a pas trahi l'Empereur, c'était mission impossible vu la supériorité numérique de l'ennemi !
Sept communes de l'Ouest lyonnais ont rassemblé leurs « troupes » pour commémorer de concert cette « bataille oubliée » ; les élus, les associations historiques, l'Académie Napoléon, Rhône Héritage, la Saporaille et la Brigade Infernale ont offert à un public nombreux un florilège de manifestations, alternant expositions, conférences et scènes de vie. L'association Histoire et Patrimoine Tourellois en partenariat avec la commune a, pour sa part, proposé une exposition richement documentée sur les moyens de communication de l'époque. A l'occasion du vernissage, la Brigade Infernale a proposé des saynètes illustrant les méthodes d'incorporation aux troupes françaises, en prélevant les futures recrues directement dans le public, en présence du Maire et de nombreux élus. La célébration s'est poursuivie sous la Halle par des escarmouches opposant une cinquantaine de soldats, avant de finir en apothéose par une magnifique reconstitution de bataille au Domaine de Lacroix-Laval.

Les méthodes de recrutement.

Escarmouches entre Français et Autrichiens

Les élèves des 2 écoles de La Tour ont pris part à la fête.

« Un mois plus tard, exactement le 23 avril, Napoléon se rendant à l'Ile d'Elbe, s'arrêta à La Tour, pour n'avoir pas à traverser Lyon de jour, craignant d'être insulté par la populace. Il fit un repas à l'auberge tenue par P. Tabard, dit l'Allemand, en haut de la Charrière, s'entretint assez longuement avec le maire, M. Jean Gonnard, venu pour le saluer. (…) Tout en continuant de converser, Napoléon fit à pied le trajet jusqu'au pont de Marcruère. »

Extrait de Documents et Traditions sur la paroisse de La Tour de Salvagny, par l'Abbé Lavenir – 1906.

La musique c'est à voir !

La guitare et son histoire, épisode 1

Samedi 5 avril, les classes de guitare classique de La Tour et de Charbonnières proposent « quelques pas de danse pour la guitare».
Salle de Spectacle à 20h30. Entrée libre.

Concert « Grands élèves »

Dimanche 13 avril, les élèves expérimentés de l'Ecole de Musique de La Tour de Salvagny vous donnent rendez-vous à 16h, à la salle de Spectacle.
Entrée libre.

Fermetures de la mairie

La mairie sera fermée au public
les samedis 5 et 19 avril,
3 et 10 mai 2014.

Passage à l'heure d'été

Dimanche 23 mars, nous passerons à l'heure d'été. A 2h du matin, il sera 3h.

Chenilles processionnaires du pin

La chenille processionnaire projette dans l'atmosphère de minuscules poils urticants qui peuvent occasionner des allergies plus ou moins graves.
Un traitement préventif annuel est conseillé, mais **la lutte permanente contre ces chenilles est obligatoire** dès l'apparition de leur nid. Chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élimination des cocons, en appliquant un produit approprié homologué ou en incinérant la branche coupée. S'il est dans l'impossibilité d'effectuer ces opérations, il doit mandater une entreprise spécialisée. Pour plus d'infos, consultez l'arrêté municipal du 17 janvier 2011 sur **www.salvagny.org**

La collecte des encombrants

Mardi 11 mars, les encombrants seront collectés sur l'ensemble de la commune.
Merci de déposer vos objets sur le trottoir dès la veille au soir.

Ne sont pas collectés :

- Les déchets normalement collectés dans le cadre de la collecte d'ordures ménagères et la collecte sélective.
- Les déchets verts, y compris troncs et souches
- Les gravats
- Les produits dangereux : solvants organiques (white-spirit, carburants, alcool, trichloréthylène)
- Les produits inflammables, les peintures, les acides, les vernis, les détergents, les huiles de moteur... y compris les contenants vides
- Les piles et les batteries
- Les déchets des commerçants, artisans ou des industriels
- Les cumulus
- Les bouteilles de gaz, extincteurs, bouteilles sous pression
- Les DEEE, Déchets d'Equipements Electriques ou Electroniques incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques.
  Ils comprennent par exemple les produits "blancs" (réfrigérateur, four, machine à laver, petit électroménager...), les produits "bruns" (TV, vidéo, radio, hi-fi) et les produits "gris" (bureautique, informatique)
- Les médicaments et les déchets de soin (seringues, notamment)
- L'amiante y compris les plaques fibro-ciment
- Les déchets radioactifs
- Les matières en décomposition, les cadavres d'animaux
- Les pneumatiques

La collecte des encombrants sert à éviter cela !
Pour les DEEE, rendez-vous en déchèterie !

Tri sélectif : attention, jours fériés !

Jeudi 1er mai : pas de collecte.
Collecte de remplacement le vendredi 2 mai (à partir de 11h).
Jeudi 8 mai : pas de collecte.
Aucun remplacement prévu.

Merci de ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules en veillant à sortir et à ranger vos bacs le jour de la collecte.

Déchèterie de Champagne au Mont d'Or

Impasse des Anciennes Vignes
Tél. 04 78 47 56 51
Du 1er avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h
Samedi : 8h30-18h30
Dimanche : 9h-12h
Fermeture jours fériés

Liguons-nous contre le cancer !

La semaine nationale de lutte contre le cancer se déroulera du 17 au 23 mars 2014, autour de la solidarité et de la mobilisation nécessaires pour combattre activement la maladie.
L'équipe du Comité du Rhône est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (tél. **04 78 24 14 74**).
Toute l'actualité est consultable sur **www.ligue-cancer.net/cd69**

Les Nuits du Loup, festival des émotions

Du 21 au 29 mars 2014, la commune de Marcy-l'Etoile organise la 5e édition de son Festival de toutes les musiques.
Au programme, guitare, soul, rythm'n blues, gospel, lyrique, musique du monde, pop française et Festival Off.
Consultez les dates, horaires et tarifs sur **nuitsduloup.fr**

Vie économique

Bienvenue à...

Solution2mobile

Tourellois, Florian Verrue vous propose un service de réparation de téléphones portables, ordinateurs portables et tablettes tactiles, de déblocage officiel, de fourniture d'accessoires.

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 10h à 19h
153, avenue du Casino
Tél. 04 78 07 24 80
www.solution2mobile.com

Techlid table sur la proximité

Fin janvier, les équipes dirigeantes de Techlid (qui compte La Tour de Salvagny parmi ses membres et dont le maire est vice-président), de l'antenne CCI et de l'Apadlo ont présenté leurs vœux aux élus et chefs d'entreprises de l'Ouest lyonnais. Si le Président de Techlid a souligné la dynamique et l'attractivité constantes du pôle de l'ouest, en dépit d'un contexte économique difficile, le Président de la CCI de Lyon a énoncé, quant à lui, les axes majeurs d'un développement basé sur la proximité avec les entreprises, les entrepreneurs et les secteurs de l'innovation.

Parmi les points forts du bilan 2013, on retiendra l'ouverture du Parc du Puy d'Or, destination privilégiée pour l'implantation des entreprises venue renforcer l'offre tertiaire de Techlid en s'inscrivant dans une démarche d'Analyse Environnementale de l'Urbanisme. Par ailleurs, l'augmentation de 16% du covoiturage Techlid confirme l'image « verte » que les acteurs économiques souhaitent développer dans l'Ouest lyonnais.

Parc du Puy d'Or à Limonest

Un nouveau chef à La Rotonde

Suite au départ de Philippe Gauvreau, Jean-François Malle est désormais le nouveau chef de « La Rotonde », prestigieux établissement aux 2 étoiles du Casino Le Lyon Vert.
Récent vainqueur du Championnat du monde du Pâté-Croûte, Jean-François Malle assurera la pérennité d'une gastronomie de qualité, à travers une carte remaniée et un talent incontestable. Son pâté en croûte de volaille de Bresse, foie gras marbré aux trompettes, lard de Colonnata et fine gelée infusée aux champignons rôtis, sera bien entendu proposé à la carte !

A noter sur vos agendas

LOISIRS

Salon Toutes Collections

Dimanche 9 mars, l'Association Philatélie Ouest Lyonnais propose le Salon Toutes Collections et Exposition philatélique interscolaire.
Professionnels et particuliers vous feront partager leur passion des timbres-poste, documents philatéliques, cartes postales, BD, télécartes, pin's, monnaies, parfums, fèves, Meccano, muselets, poupées anciennes et minéraux.
De 9h à 18h, salle des Fêtes du parc de l'Hippodrome. Entrée gratuite.

8e Traversée de Lyon

Dimanche 27 avril, l'association tourelloise Historic Rhône Auto organise sa 8e Traversée de Lyon, grande balade en voitures anciennes et sportives au départ de La Tour.
+d'infos sur www.latraverseedelyon.com ou au 06 77 16 70 14.

THEATRE

« Ma femme s'appelle Maurice »

Samedi 26 (à 20h30) **et dimanche 27 avril** (à 16h), à la salle de Spectacle.
Le trio classique du vaudeville confronté à un 4e élément plutôt perturbateur...
Entrée 12 € et 6 € pour les -12 ans

MUSIQUE

Concert « 3 chœurs »

Dimanche 30 mars, concert donné par les chœurs de La Tour de Salvagny, de Fontaine St-Martin et des Amis du Conservatoire de Lyon.
A 17h30 en l'église St-Ennemond.
Sur place : entrée 16 € et 11 € pour les -18 ans.

EXPOSITION

La Halle des Arts

Les dimanches 16 mars et 20 avril, peintres et sculpteurs vous attendent place de la Halle, de 9h30 à 13h30.

SPORT

19e Grand Prix Bouliste National

Samedi 29 et dimanche 30 mars, l'Amicale Boule Salvagny accueille l'élite nationale du sport boules.
A partir de 9h, au Boulodrome du parc de l'Hippodrome. Entrée libre.

66e Rallye Lyon-Charbonnières Rhône

Samedi 19 avril, passage sous la Halle des véhicules historiques vers 17h30 et des véhicules de course vers 18h40 (véhicules à l'arrêt durant 20 mn).

CONFERENCES

Histoire des lignes de Chemins de Fer dans le pays lyonnais

A partir de 1800, la révolution industrielle naissante va entraîner le développement des transports et la création, sous l'impulsion de personnalités hors du commun, de nombreuses lignes de chemin de fer.
Samedi 5 avril, conférence proposée par l'association Histoire et Patrimoine Tourellois et animée par Paul David et Pierre Mathieu, administrateurs de l'Araire.
A 17h30, salle de Spectacle.
Entrée libre.

Français et Italiens face à la construction européenne

Jeudi 24 avril, à 20h30 à la salle de Spectacle. Conférence proposée par les Amis du Jumelage et animée par Jacques Fayette.

BROCANTE

Vide-grenier

Jeudi 1er mai, vide-grenier au parc de l'Hippodrome à partir de 9h.

La Tour en bref

Lettre périodique d'information de la commune de La Tour de Salvagny
Services administratifs de la Mairie
Place de la Mairie - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY
Tél. 04 78 48 06 35 - Fax 04 78 48 00 09 - Email : mairie.latour@salvagny.org
Directeur de la publication : Gilles Pillon
Comité de rédaction : Emmanuelle Morin
Mise en page : diDO!
Impression : Capcolor Lentilly
Dépôt légal Lyon - IFSN en cours

La Tour de Salvagny
www.salvagny.org